



Le 30 août 2018

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle de la SFM

Tous ensemble pour notre francophonie

Bonjour,

Au nom des membres du conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), j'ai le plaisir, à titre de secrétaire-trésorier, de vous inviter à l'assemblée générale annuelle de la SFM.

L'événement aura lieu **le jeudi 11 octobre 2018 en la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain** (340, boulevard Provencher). **Dès 16 h 30 les invités et les membres pourront s'inscrire à la réunion et prendre une bouchée avant la réunion d'affaires à 17 h 30.** Il est prévu que la réunion se termine vers 21 h 30. Nous sommes heureux de confirmer que madame la Sénatrice Raymonde Gagné adressera la parole.

En plus de l'approbation du procès-verbal de l'année dernière, du rapport du président et de l'adoption du rapport des états financiers audités, cette assemblée générale dévoilera le nouveau plan stratégique 2018-2023 de la SFM.

Je vous rappelle que l'assemblée annuelle de la SFM s'adresse à toute personne qui a à cœur la francophonie manitobaine. Durant la dernière année, notre francophonie a vécu de forts moments de célébrations, mais aussi des moments bien inquiétants. C'est à nous tous et toutes de nous responsabiliser et de veiller à notre avenir.

Vous trouverez, ci-joint, le projet d'ordre du jour de cette assemblée ainsi que tous les renseignements concernant votre inscription. Nous vous prions de confirmer votre présence en nous retournant votre bulletin d'inscription avant le **9 octobre 2018**. Votre pré-inscription nous permet de préparer adéquatement l'événement. Vous pouvez également vous inscrire électroniquement et payer par carte de crédit à partir de notre site web au lien suivant : <https://agasfm18.eventbrite.ca>

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le Secrétaire-trésorier,

Jean-Guy Talbot

Pièces jointes